

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1963

Monsieur le Ministre,

En 1963, la Commission a tenu ses réunions statutaires — six séances de sections et trois réunions plénières — les 28 janvier, 27 mai et 28 octobre. Toutes les réunions ont eu lieu à Bruxelles, dans les locaux de la Fondation Universitaire.

Les communications suivantes ont été présentées :

1. aux réunions plénières :

É. LEGROS : *Les fleurs du tonnerre.*

A. BOILEAU : *Aspects du bilinguisme toponymique.*

Classification systématique des noms de lieux et de lieux-dits du nord-est de la province de Liège attestés tant en dialecte roman qu'en dialecte germanique.

Le but de cette communication est de montrer que la dualité toponymique illustre indirectement les différents types de relations pouvant exister entre communautés de langues différentes.

I. *Formations indépendantes.*

Le cas le moins fréquent (une bonne quinzaine au maximum) est celui où deux noms, l'un roman et l'autre germanique, qui n'ont rien de commun entre eux, ni le sens, ni la forme, servent à désigner un seul et même endroit.

Les dénominations de cette catégorie se répartissent principalement dans le *no man's land* que constitue le Hertogenwald. Ex. : w. *èl hé dès bādèts* + ptd. *op fūlèbōra* (Voulenborn), w. *lu hā Gros-Tch'han* + ptd. *dər gēitsboš* (Geitzbusch).

L'existence de deux « traditions » toponymiques indépendantes résulte moins de la différence de langue que du fait que les gens fréquentant ces endroits n'ont pas (ou n'avaient pas) de rapports entre eux. A preuve le fait que les Wallons de Sourbrodt et de Robertville ont leur propre tradition indépendante (p. ex. : *lè longue hāye* au lieu de *lu hé dès bādèts* cité plus haut), alors que certains forestiers de Jalhay, qui sont en rapport avec ceux de Membach ont emprunté le nom germanique et en ont fait *vilèn'born*.

Dans le cas de w. *à bok'hé* et ptd. *op en lāt* (entre Baelen et Dolhain), on notera que le nom primitif (d'origine germanique, litt. = Buchholz) n'a été conservé qu'en wallon : il désignait une étendue boisée, que des *laeti* (mnl. *laten*) sont venus exploiter dans la suite, d'où le nouveau nom germanique, encore en usage à Baelen.

II. Dénominations bilingues proprement dites.

L'existence de dénominations se traduisant réciproquement semble impliquer, au contraire, un contact direct et constant entre populations de langues différentes et, par conséquent, l'existence d'un « intermédiaire » bilingue.

Au stade élémentaire, on rencontre des dénominations banales dont les composants sont des termes usuels se traduisant littéralement. Ex. : ptd. *dər grūna wēx* = w. *lu vète vōye*.

Certaines « traductions » dénotent cependant une simple compréhension « globale », parfois imparfaite, du nom primitif. Ex. : *so l' hā dè leú* = ptd. *op en wōsplatš*. On peut se demander s'il ne s'agit pas le plus souvent de formations « convergentes », c.-à-d. de créations indépendantes dont l'identité sémantique ne serait due qu'au hasard, dans le cas notamment des toponymes à sens descriptif, p. ex. : w. *è bèle brouvire* = ptd. *op en grusta hei*, w. *è tré dès counouves* = ptd. *ē gə šlanəven*. La plupart sont, du reste, situées également dans les zones inhabitées.

Les plus intéressants et les plus révélateurs parmi les noms de cette catégorie sont ceux dont la signification n'est plus ressentie par les patoisants et qui, de ce fait, apparaissent à première vue comme des formations indépendantes. Ex. : ptd. *op en rōr* = w. *à sārť* [entre Aubel et Warsage], ptd. *dər mnōkəf* = w. *lu mōn'rēye* [Warsage], ptd. *in dər wiŋkəl* = w. *èl coullēye* [Mouland], ptd. *a gə*

lejās = w. à l' *hayri* [dans le Hertogenwald]. La survivance de ces dénominations est cependant mise en péril là où se généralise le bilinguisme des autochtones : c'est ainsi que *in der wiñkəl* se voit auj. concurrencé à Mouland par *in de kulei*.

III. Doublets germano-romans.

Là où un endroit est désigné par des noms qui, tout en remontant à un prototype commun, ont eu dans les deux langues en présence un développement indépendant, le bilinguisme toponymique n'est qu'apparent. La dualité résulte surtout du facteur « temps ». Les véritables doublets appartiennent aux couches toponymiques les moins récentes et désignent généralement des entités relativement importantes :

1° noms de communes wallonnes ou wallonisées : Visé (w. *vîzé* = ptd. *wēzant*), Berneau (w. *bièrnaw* = ptd. *bjan*), Bombaye (w. *boubāye* = ptd. *bolbək*), etc. ;

b) noms de communes mixtes : Aubel (w. *ābe* = ptd. *ōbəl*), Baelen (w. *bēlou* = ptd. *bōlō*) ;

c) noms de communes situées en domaine dialectalement germanique : Fouron (ptd. *vūrə* = w. *foron*), Hombourg (ptd. *homərəχ* = w. *hōbār*), etc. ;

d) quelques noms de hameaux ou écarts : Schoppem (ptd. *šopəm* = w. *hop'hin*), Veljaren (w. *vîw'ri* = ptd. *vəlĵrə*), Meuschen (ptd. *mōšmə* = w. *moh'né*), Gorhez (ptd. *gorəχəm* = w. *gwèrhé*), Rünschen (ptd. *rōnša* = w. *riyèn'se*), etc.

La conception, que certains ont parfois tendance à ériger en postulat, selon laquelle la « disparition du bilinguisme amène la perte des formes alloglottes », doit être rejetée. Au contraire, la vitalité de la forme alloglotte d'un toponyme, sa survivance et sa cristallisation dans un idiome différent de celui qui est en usage à l'endroit désigné dépendent exclusivement de l'importance relative du lieu et, subsidiairement seulement, de sa situation géographique par rapport à la frontière linguistique. L'aire d'extension d'une dénomination alloglotte marque en fait la zone d'influence de la localité désignée.

2. à la section flamande :

A. VAN LOEY : *Geminatie*.

M. GYSSELING : *Oorsprong van de Frans-Nederlandse taalgrens*.

J. LEENEN : „Kempens” *bevestigd en bekrachtigd*.

K. ROELANDTS : *Familiare vormen van de voornaam Frans*.

V. F. VANACKER : *Enkele syntaktische gegevens uit de dialektatlassen*.

3. à la section wallonne :

A. BOILEAU : *Éléments romans dans la toponymie germanique de la région d'Outremeuse*.

L'inventaire des moyens dont disposent actuellement les autochtones des localités non-romanes du nord-est de la province de Liège pour désigner, tant en dialecte traditionnel que dans les idiomes concurrents, les endroits qu'ils connaissent permet de rendre compte objectivement, quoique indirectement, de la véritable situation linguistique. Il confirme à la fois : 1° la prédominance du dialecte limbourgeois en tant que principal véhicule de la pensée « à l'usage interne » et 2° la réalité d'un bilinguisme généralisé mais différencié des individus « à l'usage externe ».

L'analyse étymologique du matériel toponymique recueilli dans ces localités et à proximité de la frontière linguistique permet de nous éclairer également sur le passé linguistique de cette région à une époque où les interférences germano-romanes se situaient encore sur le plan de la langue populaire.

Cette analyse fait apparaître :

1° que l'ancien duché de Limbourg a toujours été dans le passé une terre de rencontre ;

2° que, de tout temps, dans cette région à population disséminée, il y a eu de nombreux petits noyaux alloglottes qui se sont laissés résorber par l'élément dominant ;

3° que ces noyaux alloglottes se répartissent sur l'ensemble de l'ancien duché et non dans les seules régions exposées aujourd'hui à la romanisation.

Sont cités à l'appui de cette thèse, outre un certain nombre d'appellatifs empruntés, intégrés dans la toponymie comme termes épisodiques, divers représentants de vfr. *boce* (B o t z et dérivés), du lat. *fagus*, w. lg. *fawe* (P f a u), du b. lat. *berula* (B e r l i e r e n, B e r l o t t e) et d'autres noms dont le consonantisme ou l'accentuation en dialecte germanique moderne trahissent une origine

romane, ainsi que plusieurs dénominations composées au moyen d'anthroponymes romans ou romanisés tels que Veljaren, Titfeld, Rabotrath, Robihof, +Remeheid devenu Mähheide, etc.

On peut aussi se demander si la frontière linguistique a été stabilisée dans la région d'Outremeuse aussi tôt qu'ailleurs et s'il n'y a pas existé après la colonisation franque une zone-frontière germano-romane plus large. L'actuelle « zone mixte », dont l'enquête dialectale a révélé l'existence en certains points déterminés, ne représenterait pas nécessairement ce qui subsiste de l'ancienne zone de transition mais serait plutôt « à l'image » de celle-ci.

Afin de montrer la complexité du problème, on peut citer l'exemple des doublets dérivés de l'hydronyme *alb-* : Elven / Navagne, Aubin / Elbelen, Aubel (w. *abe* / germ. *ǫbēl*), dont l'évolution phonétique dans les deux parlers en présence pose certains problèmes.

M. A. ARNOULD : *Le nom de Mariembourg.*

Mariembourg, forteresse née en 1546, a d'abord reçu le nom de *M a r i e b o u r g*, attesté dès le 24 juin de cette année, par l'acte de nomination du receveur des travaux de construction de l'ouvrage, et dès 1549-50 par le premier compte des finances locales.

Ce nom repris en 1572 dans l'atlas d'Ortelius, a survécu jusque dans le courant du XVII^e siècle. La prononciation locale semble attestée par des formes *M a r i b o u r g* et *M a r i b o u r c q* (cette dernière sur une dalle funéraire de 1584).

Concurremment naquit et se développa une forme *M a r i e n b o u r g* ou *M a r i e m b o u r g*, la première attestée dès 1546, la seconde en 1547 (*M a r i e m b o u r g h*), forme inspirée, semble-t-il, par les nombreux *M a r i e n b u r g* existant dans des régions germaniques (une dizaine de la Rhénanie à la Prusse orientale), ainsi que jusqu'en Lettonie et en Hongrie.

Le *-n-* des noms germaniques est un génitif médiéval, qui se retrouve dans de nombreux toponymes allemands et néerlandais.

La matrice du sceau de Mariembourg (1570) porte *M a r i e m b o u r g*. Cette forme, qui se retrouve en 1709 dans le registre aux causes de la ville, est aujourd'hui celle dont on use sur place. Toutefois, les administrations de l'État ont récemment repris la graphie *M a r i e n b o u r g*, ce qui provoque des protestations locales.

J. HERBILLON : *Ancien wallon ju(w)erie « office de juge » et jus(te) « capitaine »* (1).

É. LEGROS : *Le suffixe-oire en wallon*.

É. LEGROS : *Plantes du bon Dieu et plantes du diable* (2).

La composition de la Commission s'est modifiée comme suit : M. M. A. ARNOULD a été élu membre titulaire en remplacement de M. A. VINCENT ; M. A. GOOSSE, professeur à l'Université de Louvain, a été élu membre correspondant. La Commission a eu à déplorer le décès de M. J. LINDEMANS, qui avait été élu membre correspondant en 1926, devenu membre titulaire en 1939.

Le Bureau de la Commission pour la période 1963-1965 a été constitué de la manière suivante : M. J. L. PAUWELS, président général ; M. J. WARLAND, secrétaire général ; M. M. A. ARNOULD, vice-président de la Commission ; M. J. LEENEN, président de la section flamande ; M^{me} C. TAVERNIER-VERECKEN, secrétaire de la section flamande ; M. J. HERBILLON, président de la section wallonne ; M. A. BOILEAU, secrétaire de la section wallonne.

Publications de la Commission : Le tome XXXVII (1963) du *Bulletin*, paru en 1964, contient, outre la partie administrative habituelle, des contributions toponymiques, anthroponymiques et dialectologiques de MM. J. HERBILLON, H. VANGASSEN, M. GYSSELING et C. WIJFFELS, la bibliographie critique « La philologie wallonne en 1962 », de M. É. LEGROS, et la bibliographie anthroponymique

(1) Paru dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XLI, 1963, N° 3, pp. 809-814.

(2) Paru dans *Le Pays de saint Remacle*, N° 3, 1964, pp. 69-82, sous le titre *Les plantes de bon Dieu en Ardenne liégeoise*.

« De persoonsnamenstudie in 1959, 1960 en 1961 », de M. K. ROELANDTS. Les travaux d'impression du n° 10 des *Werken* de la Section flamande, du tome II du *Répertoire belge des noms de famille* et du n° 11 des *Mémoires* de la Section wallonne ont été poursuivis. La Section flamande envisage de publier comme n° 11 de ses *Werken* un ensemble d'études de M. J. LEENEN intitulé *De Limburgse taalgouw*.

La *distribution des publications* de la Commission aux institutions, revues et personnes avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange* s'est faite régulièrement. Un accord d'échange a été conclu avec le Deutsches Seminar, Niederdeutsche Abteilung, de l'Université de Kiel, prévoyant l'échange de notre Bulletin contre les fascicules du *Niederdeutsches Wörterbuch*. Quatre-vingt-cinq exemplaires du Bulletin ont été mis à la disposition des séminaires de dialectologie des quatre universités belges à l'intention des étudiants qui s'intéressent particulièrement aux études de toponymie et de dialectologie.

En matière de *changement ou d'attribution de noms de rues* la Commission a été consultée par les soixante-cinq communes dont les noms suivent : Andrimont, Baal, Bassilly, Bellegem, Beyne-Heusay, *Boncelles, Bruges, Bruxelles, Carnières, Ciply, Clabecq, *Couture-Saint-Germain, Dave, Dour, Esneux, Evere, *Gesves, Ghlin, Griegnée, Hamme, Hemiksem, Herstal, Humbeek, Huy, *Kallo, Koekelberg, La Calamine, Liège, Lierre, Ligny, Machelen, Malmedy, Marcinelle, Melle, Mons, Mons-lez-Liège, Montignies-le-Tilleul, Néchin, *Nivelles, Ostende, Overboelare, Ploegsteert, Profondeville, Quaregnon, Rouvrex, Roux, Saint-Servais (Namur), Schoten, Sint-Martens-Latem, Spa, Strépy-Bracquegnies, Tamines, Tamise, Templeuve, Tielrode, Uccle, Verviers, Viesville, Ville-sur-

Haine, Vottem, Walcourt, Waulsort, Winksele, Zelzate, Zichem. L'astérisque distingue les communes qui, par le choix des noms proposés, ont soigneusement veillé à la conservation de leur patrimoine onomastique.

La Commission a marqué son accord sur la modification du nom de certaines communes : *Fosse* (arrondissement de Namur) devient *Fosses* (la Commission conseille *Fosses-la-Ville*), *Jupille* devient *Jupille-sur-Meuse*, *Morlanwelz* devient *Morlanwelz-Mariemont*. Elle a réservé son avis, en attendant plus ample information sur le caractère officiel des dénominations alloglottes en région unilingue, dans le cas de *Clabecq* (arr. de Nivelles) et de *Rebecq-Rognon*, qui ont introduit des requêtes tendant à voir supprimer les noms néerlandais de ces communes (Klabbeek, Roosbeek).

Pendant l'année sous rapport, la Commission a poursuivi la *revision linguistique des noms géographiques de la nouvelle carte d'état-major* publiée par l'Institut Géographique Militaire. Pour la section flamande, l'Institut voor Naamkunde, à Louvain, a examiné 1590 toponymes figurant dans les dossiers des cinquante-neuf communes suivantes : Asse, Assent, Baarddegem, Bekkevoort, Berg, Blaasveld, Bonheiden, Boom, Brussegem, Duffel, Eindhout, Erembodegem, Essene, Hamme, Heffen, Heikruis, Heindonk, Hekelgem, Herdersem, Herfelingen, Herne, Hever, Hofstade, Hombeek, Kaggevinne, Kampenhout, Kapelle-op-den-Bos, Kobegem, Leest, Mazenzele, Mechelen, Meldert, Merchtem, Mollem, Moorsel, Muizen, Nieuwenrode, Onze-Lieve-Vrouw-Waver, Opwijk, Ramsdonk, Reet, Ruisbroek, Rumst, Sint-Katelijne-Waver, Sint-Pieters-Kapelle, Terhagen, Tisselt, Tollembeek, Veerle, Viane, Vorst, Waanrode, Walem, Wommel, Wieze, Willebroek, Wolvertem, Zemst, Zichem. Pour la section wallonne, MM. J. HERBILLON et É. LEGROS ont étudié 1619 toponymes figurant dans les dossiers des quatre-vingt-quatre communes suivantes : Ansercœul,

Antoing, Anvaing, Arc-Ainières, Bailleul, Barry, Baugnies, Beclers, Blandain, Braffe, Bruyelle, Bury, Calonne, Celles, Chercq, Cordes, Dergneau, Dottignies, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies, Fontenoy, Forest, Froidmont, Froyennes, Gal-laix, Gaurain-Ramecroix, Hacquegnies, Havinnes, Helchin, Hérinnes, Herquegnies, Herseaux, Hertain, Hollain, Hollain-Merlin, Kain, Lamain, Leers-Nord, Luingne, Marquain, Maubray, Maulde, Melles, Molembaix, Montrœul-au-Bois, Mont-Saint-Aubert, Mourcourt, Mouscron, Néchin, Obigies, Orcq, Pecq, Péronnes, Pipaix, Popuelles, Pottes, Quartes, Ramegnies-Chin, Rumes, Rumillies, Saint-Léger, Saint-Maur, Taintignies, Templeuve, Thieulain, Thimougies, Thumaide, Tournai, Vaulx, Velaines, Vezon, Warchin, Warcoing, Wasmes-Audemez-Briffceil, Wattripont, Wez-Velvain, Willaupuis, Willemeau.

De nombreux membres de la Commission ont assisté au VIII^e Congrès de Sciences onomastiques (Amsterdam, 27-31 août 1963), auquel la Commission était officiellement représentée par M. J. HERBILLON, pour la section wallonne, et M. M. GYSSELING, pour la section flamande.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruxelles et Liège, le 27 janvier 1964.

Le Secrétaire,

J. WARLAND.

Le Président,

J. L. PAUWELS.
